



Secrétariat Général
Service de l'Assemblée

Compte-rendu du Conseil de Métropole

Séance ordinaire du Vendredi 21 décembre 2018 à 16h00

L'an deux mille-dix-huit et le vingt et un décembre, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire des séances, sis 50 Place Zeus à Montpellier, sous la présidence de Monsieur Philippe SAUREL.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Fabien ABERT, Lorraine ACQUIER, Jean-Marc ALAUZET, Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Pierre BONNAL, Sabria BOUALLAGA, Thierry BREYSSE, Anne BRISSAUD, Rosy BUONO, Roger CAIZERGUES, Michelle CASSAR, Gérard CASTRE, Chantal CLARAC, Robert COTTE, Jean-Luc COUSQUER, Perla DANAN, Catherine DARDE, Titina DASYLVA, Henri de VERBIZIER, Véronique DEMON, Aline DESTAILLATS, Thierry DEWINTRE, Jean-Marc DI RUGGIERO, Jacques DOMERGUE, Michèle DRAY-FITOUSSI, Abdi EL KANDOUCI, Mylène FOURCADE, Jean-Noël FOURCADE, Michel FRAYSSE, Julie FRÊCHE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Isabelle GIANIEL, Isabelle GUIRAUD, Régine ILLAIRE, Claire JABADO, Stéphanie JANNIN, Laurent JAOU, Sonia KERANGUEVEN, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Max LEVITA, Chantal LÉVY-RAMEAU, Eliane LLORET, Jean-Marc LUSSERT, Mustapha MAJDOUL, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Jean-Luc MEISSONNIER, Cyril MEUNIER, Béatrice MICHEL, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Arnaud MOYNIER, Caroline NAVARRE, Marie-Christine PANOS, Eric PASTOR, Gilbert PASTOR, Yvon PELLET, Eric PENSO, Véronique PEREZ, Eric PETIT, Thierry QUILES, Joël RAYMOND, René REVOL, Jean-Pierre RICO, Henri ROUILLEAULT, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Sauveur TORTORICI, Isabelle TOUZARD, Bernard TRAVIER, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEF.

Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles L. 2121-20 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales :

Christophe COUR, Carole DONADA, Pierre DUDIEUZERE, Jean-Pierre GRAND, Clare HART, Alex LARUE, Hervé MARTIN, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Noël SEGURA, Joël VERA.

Absent(es) :

Djamel BOUMAAZ, Renaud CALVAT, Audrey LLEDO.

Monsieur Hervé MARTIN, après avoir élargé, sort de séance avant l'adoption de l'ordre du jour en laissant pouvoir à Madame Julie FRÊCHE et est donc déclaré représenté pour la séance.

Mme J. FRÊCHE sort de séance, le pouvoir de M. H. MARTIN accordé à Mme J. FRÊCHE est temporairement annulé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 21 DÉCEMBRE 2018

Monsieur le Président présente l'ordre du jour qui comportait 80 affaires. Il est proposé de rajouter 1 affaire à cet ordre du jour et de la présenter en début de séance :

- Affaire 81 : Vœu relatif à l'annonce de la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers extracommunautaires.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Pour : 85 voix

REPORT DE L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE MÉTROPOLE DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU PROCHAIN CONSEIL DE METROPOLE.

APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de ces décisions.

AFFAIRE 81 : HORS COMMISSION - VŒU RELATIF À L'ANNONCE DE LA HAUSSE DES DROITS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EXTRACOMMUNAUTAIRES

Mme P. MIRALLES, MM. G. LANNELONGUE et JL. MEISSONNIER sortent de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 78 voix.

Contre : 4 voix.

Ont voté contre : Mme Anne BRISSAUD, M. Jacques DOMERGUE, M. Alex LARUE, M. Joël RAYMOND.

AFFAIRE 1 : FINANCES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - ADOPTION

Mmes V. DEMON et S. BOUALLAGA entrent en séance.

Mme V. PEREZ entre en séance, le pouvoir accordé à M. R. COTTE est annulé.

Mme V. BARTHAS-ORSAL entre en séance, le pouvoir accordé à M. P. KRZYZANSKI est annulé.

Mmes J. FRÊCHE (avec le pouvoir de M. H. MARTIN), P. MIRALLES et MM. G. LANNELONGUE et JL. MEISSONNIER entrent en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 89 voix.

AFFAIRE 2 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ - APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES (SDMA) - MOBILITÉS PLURIELLES

MM. A. MOYNIER et R. YOUSSEUS sortent de séance.

Mme I. TOUZARD sort définitivement de séance en donnant pouvoir à Mme M. CASSAR, le pouvoir de M. C. COUR accordé à Mme I. TOUZARD est de ce fait annulé.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix.

AFFAIRE 3 : HORS COMMISSION - MOBILITÉS ACTIVES - LANCEMENT DU DIALOGUE COMPÉTITIF POUR LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE, LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU NOUVEAU SERVICE PUBLIC - FIXATION DE LA PRIME AUX CANDIDATS NON RETENUS - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme V. DEMON sort définitivement de séance en donnant pouvoir à Mme V. PEREZ.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix.

AFFAIRE 4 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - RAPPORT ANNUEL POLITIQUE DE LA VILLE 2017 - APPROBATION

M. A. MOYNIER entre en séance.

Mmes I. GUIRAUD et MH. SANTARELLI sortent de séance.

MM. JL. COUSQUER et E. PETIT sortent de séance.

M. A. EL KANDOSSI sort de séance, le pouvoir de Mme B. ROUSSEL-GALIANA accordé à M. A. EL KANDOSSI est temporairement annulé.

M. JN. FOURCADE sort définitivement de séance en donnant pouvoir à M. JP. RICO.

M. JP. RICO sort de séance, le pouvoir de M. JN. FOURCADE accordé à M. JP. RICO est temporairement annulé.

Mme I. GIANIEL sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.

Mme L. ACQUIER sort définitivement de séance en donnant pouvoir à Mme I. MARSALA

M. H. DE VERBIZIER sort définitivement de séance en donnant pouvoir à M. JM. DI RUGGIERO.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 78 voix.

AFFAIRE 5 : HORS COMMISSION - COOPÉRATION TERRITORIALE - CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MILLAU, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MILLAU GRANDS CAUSSES ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme M.H. SANTARELLI et MM. JL. COUSQUER, E. PETIT, JP. RICO (avec le pouvoir de M. J.N. FOURCADE) et R. YOUSSEUS entrent en séance.

M. JM. ALAUZET sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 6 : HORS COMMISSION - PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS ET DES ÉLUS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - ATTRIBUTION DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE À MADAME SOPHIE SALELLES, DIRECTRICE DE CABINET

Mme I. GUIRAUD et M. A. EL KANDOSSI (avec le pouvoir de Mme B. ROUSSEL-GALIANA) entrent en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Roger CAIZERGUES, Mme Michelle CASSAR, Mme Catherine DARDE, M. Thierry DEWINTRE, Mme Carole DONADA, Mme Julie FRÊCHE, M. Jean-Pierre GRAND, Mme Clare HART, M. Alex LARUE, M. Hervé MARTIN, M. Cyril MEUNIER, M. Jean-Pierre MOURE, M. Eric PASTOR, M. Thierry QUILES, M. Joël RAYMOND, Mme Isabelle TOUZARD.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 67 voix.

Abstentions : 3 voix

Se sont abstenus : M. Geniès BALAZUN, M. Pierre BONNAL, M. Pierre DUDIEUZERE.
Ne prennent pas part au vote : 17 voix.

AFFAIRE 7 : HORS COMMISSION - MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE MUTUALISATION - PRÉSENTATION DU RAPPORT

Mmes S. JANNIN, C. LEVY-RAMEAU, et MM. T. DEWINTRE, M. MAJDOUL, JL. MEISSONNIER, A. MOYNIER et JL. SAVY sortent de séance.

M. L. JAOUL sort de séance, le pouvoir de M. N. SEGURA accordé à M. L. JAOUL est temporairement annulé.

M. G. BALAZUN sort de séance, le pouvoir de M. P. DUDIEUZERE accordé à M. G. BALAZUN est temporairement annulé.

M. Y. PELLET sort définitivement de séance en donnant pouvoir à M. G. PASTOR.

M. G. PASTOR sort de séance, le pouvoir de M. Y. PELLET accordé à M. G. PASTOR est temporairement annulé.

M. JF. AUDRIN sort définitivement de séance en donnant pouvoir à Mme I. GUIRAUD.

M. E. PENSO sort définitivement de séance sans laisser de pouvoir.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 72 voix.

AFFAIRE 8 : FINANCES - BUDGET 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - ADOPTION

Mme C. LEVY-RAMEAU entre en séance.

Mme MC. PANOS sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 72 voix.

AFFAIRE 9 : FINANCES - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - SECTION D'INVESTISSEMENT - ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES CRÉDITS - AUTORISATION AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019

MM. M. MAJDOUL, G. PASTOR (avec le pouvoir de M. Y. PELLET) et JL. SAVY entrent en séance.

Mmes M. BODKIN, T. DASYLVA et M. J. RAYMOND sortent de séance, le pouvoir de M. A. LARUE accordé à M. J. RAYMOND est temporairement annulé.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 72 voix.

AFFAIRE 10 : FINANCES - BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 72 voix.

AFFAIRE 11 : FINANCES - ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2018 DÉFINITIVES À LA SUITE DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 27 SEPTEMBRE 2018

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 72 voix.

AFFAIRE 12 : FINANCES - ÉVOLUTION DES POSSIBILITÉS DE COMPTABILISATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION MÉTROPOLITAINES

*Mme MC. PANOS et M. J. RAYMOND (avec le pouvoir de M. A. LARUE) entrent en séance.
M. JM. DI RUGGIERO sort de séance, le pouvoir de M. H. DE VERBIZIER accordé à
M. JM. DI RUGGIERO est temporairement annulé.*

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 73 voix.

AFFAIRE 13 : FINANCES - ATTRIBUTIONS D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE RESSOURCES HUMAINES - EXERCICE 2019

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Rosy BUONO, Mme Régine ILLAIRE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 71 voix.

Ne prennent pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 14 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EXERCICE 2019

M. JL. MEISSONNIER entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Fabien ABERT, Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Thierry BREYSSE, M. Jean-Luc COUSQUER, Mme Michèle DRAY-FITOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Sonia KERANGUEVEN, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Jean-Luc MEISSONNIER, M. Gilbert PASTOR, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. Jean-Luc SAVY, Mme Annie YAGUE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix.

Ne prennent pas part au vote : 14 voix.

AFFAIRE 15 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE CULTURE - EXERCICE 2019

M. JM. DI RUGGIERO (avec le pouvoir de M. H. DE VERBIZIER) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, Mme Rosy BUONO, M. Jean-Luc COUSQUER, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Isabelle MARSALA, Mme Véronique PEREZ, M. Jean-Luc SAVY, M. Bernard TRAVIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 67 voix.

AFFAIRE 16 : FINANCES - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE SPORTS - EXERCICE 2019

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Patricia MIRALLES.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 75 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 17 : FINANCES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA THÉMATIQUE TRANSITION ENERGETIQUE - EXERCICE 2019

*Mmes S. JANNIN, T. DASYLVA et MM. G. BALAZUN (avec le pouvoir de M. P. DUDIEUZERE), T. DEWINTRE, L. JAOUÏL (avec le pouvoir de M. SEGURA) et A. MOYNIER entrent en séance.
MM. E. PASTOR et R. REVOL sortent de séance.*

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Stéphanie JANNIN, M. Laurent JAOUÏL, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Véronique PEREZ, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

Ne prennent pas part au vote : 5 voix.

AFFAIRE 18 : FINANCES - TARIFS 2019 POUR MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 19 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 20 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE CURNONSEC NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 21 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE CURNONTERRAL NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 22 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE PIGNAN NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 23 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE LAVÉRUNE NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 24 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 25 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 26 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE CASTELNAU-LE-LEZ NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 27 : FINANCES - PROCÈS-VERBAL COMPTABLE CONSTATANT LE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ DES BIENS DE LA COMMUNE DE SAUSSAN NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 28 : HORS COMMISSION - COLLINES DE LA MOURE - SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - RÉALISATION D'UN PLAN D'ACTIONS INTERTERRITORIAL - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE DIAGNOSTIC ET LE PROJET DE SITE - APPROBATION

Mme M. BODKIN entre en séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 29 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - IMMEUBLE DES ECHELLES DE LA VILLE - RÉDUCTION DE L'ASSIETTE DE LA SERVITUDE DE PASSAGE PUBLIC

M. R. REVOL entre en séance.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Véronique PEREZ.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 30 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU) QUARTIERS MOSSON ET CÉVENNES - AVENANT AU PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION - DÉLIBÉRATION N°M2018-343 DU 19 JUILLET 2018 - MODIFICATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

Ne prennent pas part au vote : 7 voix.

AFFAIRE 31 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - ZAC PORT MARIANNE-RÉPUBLIQUE - AVIS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE SUR LE PROJET DE PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS (PEP) - APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION TRIPARTITE

Mme S. BOUALLAGA sort de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Pascal KRZYZANSKI, M. Max LEVITA, M. Philippe SAUREL, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 79 voix.

Ne prennent pas part au vote : 4 voix.

AFFAIRE 32 : PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES DU TERRITOIRE, FONCIER - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) SUR L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION SITUÉE RUE DU GUESCLIN - APPROBATION DU PÉRIMÈTRE DU PUP ET DE LA CONVENTION INITIALE DE PUP - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Jean-Luc COUSQUER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 33 : AGRO-ÉCOLOGIE ET ALIMENTATION - GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE - CHARTE DE LA DÉMARCHE BOCAL "BON ET LOCAL" - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. E. PASTOR entre en séance.

M. C. MEUNIER sort de séance, le pouvoir de Mme C. DONADA accordé à M. C. MEUNIER est temporairement annulé.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 34 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - ENTRÉE AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ D'ACCÉLÉRATION DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE (SATT) AXLR - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. C. MEUNIER (avec le pouvoir de Mme DONADA) entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Max LEVITA, Mme Chantal MARION, Mme Isabelle TOUZARD.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix.

Ne prennent pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 35 : DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, INNOVATION, ARTISANAT - ATTRIBUTION D'UNE AIDE ÉCONOMIQUE À LA SOCIÉTÉ D'ACCÉLÉRATION DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE (SATT) AXLR - AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé de désigner le représentant de Montpellier Méditerranée Métropole au sein du Conseil d'administration de la SATT AxLR.

Le Président propose la candidature de Monsieur Gérard LANNELONGUE.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Il est proposé à l'Assemblée de décider à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Max LEVITA, Mme Chantal MARION, Mme Isabelle TOUZARD.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 81 voix.

Ne prennent pas part au vote : 3 voix.

AFFAIRE 36 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - GEMINI WAY - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 37 : RELATIONS INTERNATIONALES, TOURISMES, PARCS D'ACTIVITÉ - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 38 : LOGEMENT - CONVENTION DE PARTENARIAT 2019 POUR LA GESTION DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL) AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 39 : LOGEMENT - CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015-2020 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRE POUR LA SÉCURISATION DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE "TRIOLET 2" À MONTPELLIER - CONVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Maud BODKIN, M. Abdi EL KANDOUSSI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prennent pas part au vote : 2 voix.

AFFAIRE 40 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « L'ÉMERAUDE » - LOT 6C ZAC PIERRES VIVES À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SA D'HLM SFHE GROUPE ARCADE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Noël SEGURA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 41 : LOGEMENT - CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « GARDEN BERTHELOT » - BOULEVARD BERTHELOT À MONTPELLIER - ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT ACM HABITAT - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 77 voix.

Ne prennent pas part au vote : 7 voix.

AFFAIRE 42 : LOGEMENT - ACQUISITION - AMÉLIORATION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX - RÉSIDENCE « LES TONNELLES » (TRANCHE 4) - AVENUE DE LODÈVE - MONTPELLIER - GARANTIE D'EMPRUNTS À LA SA D'HLM ICF SUD-EST MÉDITERRANÉE - CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Jean-Luc COUSQUER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 83 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 43 : LOGEMENT - CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN PLACE PAR FDI SACICAP D'UN DISPOSITIF DE PRÊT TRAVAUX MISSIONS SOCIALES ET DE PRÊT D'AVANCE SUR SUBVENTIONS PUBLIQUES POUR LA RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Véronique DEMON, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, M. Yvon PELLET, M. Noël SEGURA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 80 voix

Ne prennent pas part au vote : 4 voix.

AFFAIRE 44 : LOGEMENT - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MONTPELLIER 2017-2021 - QUARTIERS COURREAU / FIGUEROLLES / NORD-ECUSSON - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE SEIZE LOGEMENTS - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 45 : LOGEMENT - OPÉRATION "RÉNOVER POUR UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE" 2013-2018 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RÉHABILITATION DE 37 LOGEMENTS SITUÉS DANS DIVERSES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 46 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - AVENANTS AUX CONVENTIONS D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFPB) - APPROBATION

MM. J. DOMERGUE et G. LANNELONGUE sortent de séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Gérard CASTRE, M. Robert COTTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Jean-Luc SAVY, M. Noël SEGURA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.

Ne prennent pas part au vote : 9 voix.

AFFAIRE 47 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) - ACTIONS COLLECTIVES - RENFORCEMENT DU POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE DES JEUNES DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER SUR LE QUARTIER DE LA MOSSON

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Valérie BARTHAS-ORSAL, M. Thierry BREYSSE, Mme Michèle DRAY-FITOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, M. Gilbert PASTOR, Mme Annie YAGUE.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 76 voix.

Ne prennent pas part au vote : 6 voix.

AFFAIRE 48 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2018 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 49 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CONVENTION-TYPE DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LES ORGANISMES DE FORMATION DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME COLLABORATIVE MÉTROPOLITAINE CLAUSE SOCIALE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 50 : COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, INSERTION PAR L'EMPLOI, AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET PÔLE EMPLOI DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME COLLABORATIVE MÉTROPOLITAINE CLAUSE SOCIALE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 51 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 52 : HORS COMMISSION - AGORA DES SAVOIRS - MANIFESTATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAINE - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 53 : CULTURE - REPRÉSENTATIONS DÉCENTRALISÉES DANS LES COMMUNES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE DES FESTIVALS MONTPELLIER DANSE, SAPERLIPOPETTE ET LA MÉTROPOLE FAIT SON CIRQUE - CHOIX DES COMMUNES POUR L'ANNÉE 2019 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 54 : CULTURE - MUSÉE FABRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MONTPELLIER (THÉÂTRE JEAN VILAR) RELATIVE AU PROJET DE SPECTACLE "L'ORIGINE DU MONDE" - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 55 : CULTURE - MUSÉE FABRE - ADHÉSION À DES RÉSEAUX D'ÉCHANGES PROFESSIONNELS - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 56 : CULTURE - MUSÉE FABRE - DEMANDES DE SUBVENTIONS 2019 - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 57 : CULTURE - MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS 2019 - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET AUTRES FRAIS ANNEXES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS DU MUSÉE FABRE ET DU SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA-MUSÉE HENRI PRADES - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 58 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - PRISE EN CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DES MASTER-CLASS ET CONCERT « RENCONTRES DU OUD ET DU SERPENT » - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 59 : CULTURE - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'EPCC L'ASTRADA "JAZZ IN MARCIAC" - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 60 : CULTURE - ECOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS ET HÔTEL DE MONTCALM - CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE (EPCC) MOCO - SUBVENTIONS - AUTORISATION DE SIGNATURE

M. J. DOMERGUE entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Guy BARRAL, M. Thierry BREYSSE, M. Roger CAIZERGUES, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Sonia KERANGUEVEN, Mme Chantal LÉVY-RAMEAU, Mme Isabelle MARSALA, M. Bernard TRAVIER.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 75 voix.

Ne prennent pas part au vote : 8 voix.

AFFAIRE 61 : CULTURE - RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - CONVENTION DE COOPÉRATION DOCUMENTAIRE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 62 : CULTURE - RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE MONTPELLIER - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 63 : CULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MONTPELLIER, L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER III ET LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES PUBLICS DE L'ART CONTEMPORAIN - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Guy BARRAL.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 82 voix.

Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 64 : SPORTS ET TRADITIONS SPORTIVES - CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE UNIVERSITÉ CLUB NATATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 65 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - OUTIL D'AIDE À LA GESTION DU RISQUE INONDATION - CONVENTION DE PRESTATION ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LES 31 COMMUNES - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 83 voix.

AFFAIRE 66 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - COMMUNE DE LATTES - SITE DU MÉJEAN - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LA COMMUNE DE LATTES POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX HYDRAULIQUES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme P. MIRALLES sort de séance.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 67 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - PAPI 2 LEZ MOSSON ETANGS PALAVASIENS - COMMUNE DE FABRÈGUES - PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU COULAZOU - AVANT-PROJET ET DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES - APPROBATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 68 : PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES - COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE - CONVENTION DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION DES BÂTIMENTS DES SALINES AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS LANGUEDOC ROUSSILLON (CEN L-R) - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 82 voix.

AFFAIRE 69 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE SAINT JEAN DE VÉDAS - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX HUMIDES DE LA RUE DES ROUDÈRES - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET LE SYNDICAT DU BAS LANGUEDOC - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme P. MIRALLES entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Jean-François AUDRIN, M. Thierry BREYSSE, M. Roger CAIZERGUES, Mme Michelle CASSAR, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Régine ILLAIRE, M. Laurent JAOU, M. Jean-Marc LUSSERT, Mme Patricia MIRALLES, M. Joël VERA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 72 voix.

Ne prennent pas part au vote : 11 voix.

AFFAIRE 70 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - NOTE LIMINAIRE 2017 SUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT - RAPPORTS ANNUELS 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT BAS LANGUEDOC ET DU SYNDICAT MIXTE GARRIGUES CAMPAGNE - APPROBATION

Mme S. BOUALLAGA et M. G. LANNELONGUE entrent en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Jean-François AUDRIN, M. Geniès BALAZUN, M. Thierry BREYSSE, M. Roger CAIZERGUES, Mme Michelle CASSAR, M. Pierre DUDIEUZERE, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Isabelle GUIRAUD, Mme Régine ILLAIRE, M. Laurent JAOU, M. Jean-Marc LUSSERT, Mme Patricia MIRALLES, M. Arnaud MOYNIER, M. Gilbert PASTOR, M. Yvon PELLET, M. Joël VERA.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 69 voix.
Ne prennent pas part au vote : 16 voix.

AFFAIRE 71 : PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS, PROPRIÉTÉ DE L'ESPACE PUBLIC - CONTRAT TERRITORIAL POUR LE MOBILIER USAGÉ (CTMU) - AVENANT N°1 AVEC L'ECO-ORGANISME ECO-MOBILIER POUR LA REPRISE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS D'AMEUBLEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 72 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS URBAINS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE 2018-2024 - AVENANT N°1 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : Mme Véronique PEREZ.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 84 voix.
Ne prend pas part au vote : 1 voix.

AFFAIRE 73 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'HÉRAULT (SMTCH) - CONVENTION DE COMPENSATION TARIFAIRE DES DÉPLACEMENTS URBAINS SUR LE RÉSEAU DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE RÉALISÉS PAR LES ABONNÉS "LIBRE CIRCULATION" (EX ZAZIMUT) EN JUILLET ET AOÛT 2018 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Titina DASYLVA, M. Pierre DUDIEUZERE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Régine ILLAIRE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Laurent JAOUUL, M. Jean-Marc LUSSERT, M. Jean-Luc MEISSONNIER, M. Arnaud MOYNIER, M. Jean-Pierre RICO, M. Noël SEGURA, M. Sauveur TORTORICI.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 73 voix.
Ne prennent pas part au vote : 12 voix.

AFFAIRE 74 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ - TRAMWAY EXTENSION LIGNE 1 - CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS DE GESTION ET D'ENTRETIEN DU PARVIS OUEST DE LA GARE MONTPELLIER SUD DE FRANCE ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET SNCF RÉSEAU - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme E. LLORET sort de séance

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 75 : TRANSPORTS ET MOBILITÉ - TRAMWAY CINQUIÈME LIGNE - CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE À LA RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTITUTION SUR LE SITE DE LA STATION DE POTABILISATION FRANÇOIS ARAGO ET DES RÉSERVOIRS DE MONTMAUR - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Thierry BREYSSE, Mme Chantal CLARAC, Mme Carole DONADA, M. Pierre DUDIEUZERE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Mylène FOURCADE, Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, Mme Régine ILLAIRE, M. Pascal KRZYZANSKI, M. Jean-Marc LUSSERT, Mme Véronique PEREZ, Mme Brigitte ROUSSEL-GALIANA, M. Jean-Luc SAVY.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 70 voix.

Abstention : 1 voix.

S'est abstenue : Mme Anne BRISSAUD.

Ne prennent pas part au vote : 13 voix.

AFFAIRE 76 : VOIRIE, ESPACE PUBLIC - INVESTISSEMENT VOIRIE - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS ENTRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ ET LA COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 77 : HORS COMMISSION - GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE - DÉCLARATION DE FRANCE URBAINE POUR UNE TRANSITION EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 84 voix.

AFFAIRE 78 : HORS COMMISSION - REPRÉSENTATIONS - ORGANISMES INTERNES ET EXTERNES - DÉSIGNATIONS ET ACTUALISATION

Mme E. LLORET entre en séance.

Il est nécessaire d'actualiser la représentation de Montpellier Méditerranée Métropole au sein des organismes suivants :

- ACM Habitat
- Association Opéra Orchestre National de Montpellier
- Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole

ACM Habitat :

A la suite de la démission de Monsieur Christian VIGOUROUX du Conseil d'Administration de ACM Habitat, il est proposé de désigner une nouvelle personnalité qualifiée au sein de cette instance.

- Association Opéra Orchestre National de Montpellier :

A la suite de la démission de Monsieur Didier DESCHAMPS du Conseil d'Administration de l'association Opéra Orchestre National de Montpellier, il est proposé de désigner une nouvelle personnalité qualifiée au sein de cette instance.

- Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole :

A la suite de la disparition de Monsieur Alain GUILBOT et la démission de Monsieur Claude NEUSCHWANDER du Conseil d'Administration de la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole, il est proposé de désigner une nouvelle personnalité qualifiée et un nouveau représentant d'association au sein de cette instance.

Le Président propose la candidature de Monsieur Eric BERARD en tant que personnalité qualifiée au sein du Conseil d'administration d'ACM Habitat, Monsieur Jean-François CARENCO en tant que personnalité qualifiée au sein du Conseil d'administration de l'association Opéra Orchestre National de Montpellier, Monsieur Jean-Claude HEMAIN en tant que personnalité qualifiée et Monsieur Serge MIQUEL en tant que représentant d'association au sein du Conseil d'administration de la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée de décider à l'unanimité de procéder à ces désignations par un vote à main levée en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 79 : HORS COMMISSION - SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE "OCCITANIE EVENTS" - STATUTS - PRISE DE PARTICIPATION - ACQUISITION DE PARTS AUPRÈS DE LA RÉGION OCCITANIE - APPROBATION

Il convient de désigner un représentant au sein du Conseil d'administration et aux Assemblées Générales de la société pour Montpellier Méditerranée Métropole.

Le Président propose la candidature de Mme Maud BODKIN.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'Assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée de décider à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

AFFAIRE 80 : HORS COMMISSION - ARTICLE L.5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - DÉLÉGATIONS PERMANENTES - MODIFICATION - AUTORISATION

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 85 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.